

Par courriel : 

Lévis, le 13 juin 2019



Objet : Demande d'accès – Prêt forestier
N/Réf : 19I011CM

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès reçue le 15 mai dernier, vous trouverez en annexe un tableau contenant les renseignements relatifs au montant du financement forestier; soit le nombre de prêts, les montants totaux reliés à ces prêts et les pertes reliées aux défauts de paiement des entreprises, et ce, pour chacun des exercices financiers 2010-2011 à 2018-2019, le cas échéant.

Quant aux taux d'intérêt moyens annuels des prêts forestiers, je tiens à vous informer que le taux d'intérêt relève de l'institution financière et que ces données ne sont pas compilées de façon systématique par la société.

Toutefois, La Financière agricole octroie une réduction du taux d'intérêt de 0,30 à 0,60 en fonction d'un terme de 12 à 84 mois. À cet effet, je vous invite à consulter cette section sur notre site Internet <https://www.fadq.qc.ca/fr/financement-forestier/reduction-du-taux-dinteret/>. Je joins également à la présente un document faisant référence au contexte du taux d'intérêt en financement forestier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable de la Loi sur l'accès
aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels,



Christine Massé

CM/sg

p. j.

Direction des affaires juridiques

1400, boul. Guillaume-Couture, 4^e étage
Lévis QC G6W 8K7
Téléphone : (418) 838-5606
Télécopieur : (418) 834-2238
Courriel : juridique@fadq.qc.ca